

# L'accueil des sans-abri face

**L'arrivée de millions de touristes à Paris pour le rendez-vous olympique de l'été 2024 va contraindre plusieurs milliers de sans-abri à quitter les hôtels dans lesquels ils sont hébergés. Le gouvernement veut en profiter pour mieux les répartir sur le territoire, sans parvenir à rassurer les associations.**

Dans 14 mois jour pour jour, les athlètes défilent sur la Seine devant des centaines de milliers de spectateurs pour la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques. Le plus grand événement sportif au monde va braquer les projecteurs sur la capitale, qui attend près de 16 millions de touristes à l'été 2024. Une bénédiction pour les hôteliers, beaucoup moins pour les sans-abri.

En France, et en région parisienne en particulier, le manque de centres dédiés rend le système d'hébergement d'urgence dépendant des hôtels. Ces derniers constituent près de la moitié des places disponibles en Île-de-France, soit environ 50 000 nuitées quotidiennes. Or, « de nombreux hôtels ont arrêté l'hébergement d'urgence de longue durée, réservé aux familles, pour profiter de la reprise du tourisme voire parfois lancer des travaux en vue de la Coupe du monde de rugby en 2023 et des Jeux olympiques en 2024 », s'inquiète la Fondation Abbé-Pierre dans son rapport annuel. La députée MoDem Maud Gatel (*lire par ailleurs*) estime que 5 000 places sont d'ores et déjà perdues et que ce nombre devrait, à terme, monter à 7 000. De son côté, le gouvernement table plutôt sur 3 000 places en moins d'ici aux JO.

## Des « sas d'accueil temporaires régionaux »

L'exécutif veut donc inciter les sans-abri, principalement des migrants, à quitter la région parisienne pour la province. Depuis la mi-

mars, le gouvernement a demandé aux préfets de créer 10 « sas d'accueil temporaires régionaux », hormis dans les Hauts-de-France et en Corse, afin de « desserrer » l'Île-de-France, selon l'expression du ministre du Logement, Olivier Klein.

Les personnes invitées à partir sont censées y être prises en charge pendant trois semaines avant d'être « orientées », dans leur nouvelle région, « vers le type d'hébergement correspondant à leur situation ». Par exemple, selon la préfecture du Rhône, une cinquantaine de réfugiés arriveront toutes les trois semaines dans le sas d'accueil régional de Lyon avant d'être répartis sur les 12 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes. Le Rhône participera aussi bien sûr « à l'effort national ».

En envoyant des sans-abri en régions, l'exécutif souhaite-t-il répondre à un problème de fond aggravé par les JO, ou l'objectif est-il de faire place nette avant l'arrivée des touristes et des caméras du monde entier ? Manuel Domergue, directeur des études de la Fondation Abbé-Pierre, ne veut « pas faire de procès d'intention » à l'exécutif. Ce qui ne l'empêche pas d'accueillir cette opération avec « scepticisme et vigilance ».

## « Pas juste des pions à répartir »

« Nous n'y sommes pas opposés sur le principe, car la saturation est réelle en Île-de-France, observe-t-il. Après, on est très vigilant sur les modalités de mise en œuvre. Et les premiers retours qu'on a sont inquiétants. Parfois, les personnes montent dans les bus, sans savoir où elles vont. On parle de personnes, ce ne sont pas juste des pions à répartir. » Selon lui, l'association des sans-abri au processus de transfert est « une question éthique et d'efficacité, car quand les personnes sont éloignées sans être consultées, très souvent, elles reviennent ».

## QUESTIONS À

**Maud Gatel, députée MoDem de la 11<sup>e</sup> circonscription de Paris**

## « On accueille mieux si on répartit mieux »

**Pourquoi avez-vous interpellé le ministre du Logement sur l'hébergement d'urgence en Île-de-France dans le cadre des JO ?**

« Des hôteliers ont fait part du fait qu'ils allaient reprendre un certain nombre de chambres mises à disposition des sans-abri en vue des Jeux olympiques. Or, les hôtels "sociaux" accueillent plutôt des familles, avec des enfants scolarisés, des personnes en emploi, qui n'ont pas de solution de logement pérenne. Il y a déjà 5 000 places en hôtels de perdues et la Drihl (direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement, NDLR) estime que ce nombre atteindra 7 000 à terme, pour près de 50 000 places totales en Île-de-France. Mon interrogation était donc de savoir comment on anticipe cette diminution significative d'une partie de l'offre d'hébergement d'urgence. »

**Pourquoi la région parisienne est-elle aussi saturée ?**

« Cela fait écho à la crise du logement. À Paris, il y a 255 000 demandeurs de logement social en attente. On est bloqué à tous les niveaux, de l'hébergement d'urgence au logement intermédiaire en passant par le social. Et cela ne s'améliore pas car la situation est toujours très compliquée dans le secteur locatif privé. On est à un niveau d'engorgement qui rend difficile l'accompagnement social, l'inscription des enfants à l'école, etc. L'objectif est de réfléchir à une meilleure répartition. Mais cela se heurte à la volonté de certains de rester en Île-de-France. Quand on a un travail et que ses enfants sont scolarisés, on souhaite rester et c'est normal. »

**La politique de « desserrement » vers les autres régions vous semble-t-elle adaptée ?**



**Près de 250 hommes et femmes sans-abri avaient manifesté devant l'Hôtel de Ville de Paris, en octobre 2021, pour réclamer un hébergement digne.** Photo Sipa/Jeanne ACCORSINI

La fondation observera particulièrement les conditions d'accueil dans les régions.

Et là aussi, les débuts de l'opération interrogent. À Bruz (18 000 habitants, près de Rennes), désignée pour accueillir un sas, le maire Philippe Salmon (DVG) a dénoncé mardi des « conditions indignes », puisque le terrain choisi jouxte une voie ferrée et est « pollué par des hydrocarbures et des métaux lourds ».

« À Strasbourg, le maire a décuvert l'emplacement du sas en même temps que tout le monde, rap-

porte Manuel Domergue. À Rennes, un hôtel a été vidé des sans domicile qui s'y trouvaient pour faire de la place à ceux venus d'Île-de-France. C'est absurde. »

Le directeur des études de la Fondation Abbé-Pierre pointe aussi le risque « des attaques de l'extrême droite contre des élus locaux qui accueillent ce type de centres ». En témoigne la récente démission du maire de Saint-Brevin. Plus de transparence du gouvernement limiterait les spéculations et les violences potentielles, estime-t-il.

**Pierre CHARLES**



Photo Assemblée nationale

**és, s'accompagne de violences dans les régions, comme cela a été le cas à Saint-Brevin ce mois-ci ?**

« Ce qu'il s'est passé à Saint-Brevin est inacceptable et condamnable. L'attaque venait de l'extrême droite. Il faut qu'on puisse accompagner ce genre de projets, qu'il s'agisse de l'accueil des migrants ou de personnes qui n'ont pas de solution de logement pérenne. Et je suis convaincue qu'on accueille mieux si on répartit mieux. Quand vous installez trois familles syriennes dans un village de 500 habitants et que vous avez des services publics pour les accueillir, ça se passe très bien, sauf pour une frange raciste et xénophobe. »

Propos recueillis par P. Ch.